2011-2012
Directives générales pour le défi vidéo
Cycle élémentaire

Nous tenons à remercier ces commanditaires pour le don des matériaux :

Ce document ne doit être utilisé que dans le cadre de la préparation au défi vidéo du cycle élémentaire

Compétences Canada-Ontario invite votre école à participer au défi vidéo organisé dans le cadre des courses de bateaux en carton prévues aux endroits suivants durant l'année scolaire 2011-2012 :

- Jeudi 20 octobre 2011, Dryden Pool and Fitness Center, Dryden
- Mardi 31 janvier 2012, Jockvale Elementary School, Ottawa*
- Mardi 31 janvier 2012 North Park Collegiate and Vocational School, Brantford
- Mardi 31 janvier 2012 Swansea Public School, Toronto
- Mardi 31 janvier 2012, West Nipissing Recreation Complex, Sturgeon Falls*
- Mardi 31 janvier 2012, Black River Public School, Sutton
- Mardi 31 janvier 2012 - Sir Winston Churchill CVI, Thunder Bay

*Indique qu'il s'agit d'une activité bilingue

Les frais d'inscription sont de 50,00 $ par équipe en plus des frais d'affiliation annuels payables à Compétences Canada-Ontario.

ADMISSIBILITÉ

- Les écoles élémentaires qui sont affiliées à Compétences Canada-Ontario peuvent inscrire deux (2) équipes formées de deux (2) élèves chacune.
- Veuillez noter que le principe du premier arrivé, premier servi s'applique aux inscriptions et qu'il est possible qu'il y ait une liste d'attente.
- Les élèves qui font partie d'une équipe pour les courses de bateaux en carton ne peuvent pas faire partie d'une équipe pour le défi vidéo.
- Les équipes doivent être formées d'élèves de la même école.

MÉTHODE D'INSCRIPTION

- 1re étape – Les enseignants doivent réserver des places pour leur (s) équipe (s) en consultant le site Web http://register.skillsontario.com. L'inscription doit être effectuée au moins **deux (2) semaines** avant la date prévue du défi.
- 2e étape – Les enseignants ou les élèves doivent compléter l'inscription en ligne, au moins **une (1) semaine** avant la date prévue du défi.
- 3e étape – Un formulaire de consentement, dûment signé pour chaque participant, doit être envoyé par télécopieur au (519) 749-6322 au moins **une (1) semaine** avant la date prévue du défi.

****REMARQUE : L'inscription ne sera officielle que lorsque Compétences Canada – Ontario aura reçu un exemplaire dûment rempli et signé du formulaire « CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ÉDITION 2011-2012 DES PROGRAMMES ET COMPÉTITIONS DE COMPÉTENCES CANADA – ONTARIO » pour chaque coéquipier. **Les élèves n'auront pas le droit de participer si le formulaire dûment complété n'a pas été soumis.**

Les demandes d'annulation doivent être reçues au moins une semaine avant la tenue de l'événement pour éviter de payer la totalité des frais d'inscription.

La facturation sera effectuée à la suite de la compétition.

BUT DU DÉFI

Évaluer le niveau de compétence des élèves dans le domaine de la communication télévisuelle/vidéo. Préparer les élèves à leur participation éventuelle au défi vidéo pour les écoles secondaires et à la compétition de production télévisuelle et vidéo des Olympiades ontariennes des compétences technologiques.

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

- Planification et élaboration de la production
- Prises de vues
- Usage du son
- Montage
- Travail d'équipe
- Gestion du temps
- Résolution de problème
- Capacité de lecture et d'écriture

PROJET

Des équipes composées de deux élèves (de la même école) devront produire et monter **un (1)** vidéoclip informatif/promotionnel des courses de bateaux en carton. La production devra faire la promotion des courses de bateaux en carton auprès des élèves de la 7e à la 12e année à travers la province. Tous les éléments du tournage de cette production devront être réalisés sur place par les participants alors que le montage sera réalisé à l'école du participant. Comme il s'agit d'un défi provincial, toutes les productions seront évaluées par le même jury.

Avant leur participation au défi, les équipes devraient se familiariser avec Compétences Canada-Ontario, son mandat et ses programmes et bien comprendre les courses de bateaux en carton, leur but, les règles et les règlements.

DÉTAILS CONCERNANT LE VIDÉOCLIP

- Le vidéoclip doit avoir une durée de 60 à 90 secondes (le générique peut dépasser le temps permis sans avoir aucun impact sur la note finale)
- Tout le contenu doit être filmé à l'endroit où se déroule la compétition.
- Le vidéoclip ne doit comprendre aucun reportage et aucune entrevue.
- Si les élèves choisissent d'incorporer un texte à leur vidéoclip, le texte doit être dans les deux langues officielles (français et anglais).
- La musique doit être à droits affranchis.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par Compétences Canada-Ontario :

- Une copie par équipe de ce document
- Une copie par équipe des directives générales concernant les courses de bateaux en carton

Fournis par le participant (suggestion) :

- Une caméra vidéo avec une lentille
- Équipement d'éclairage
- Bandes vierges (au besoin)
- Piles et chargeur
- Microphone (et câble pour microphone)
- Casque d'écoute
- Trépied

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Dans le but de protéger la vie privée des élèves qui participent aux Courses de bateaux en carton, les élèves qui n'auront pas la permission de leurs parents/tuteurs d'être photographiés devront porter un bracelet de couleur tout au long de l'activité. Le bracelet permettra d'éviter que ces élèves n'apparaissent sur des photos ou vidéoclips publiés dans les documents ou le site Web de Compétences Canada-Ontario. Les participants au défi vidéo sont responsables de s'assurer que les élèves qui portent un bracelet n'apparaissent pas dans leur montage. Les montages qui montrent des élèves portant des bracelets ne seront pas publiés sur le site Web.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Production	Public cible, buts et objectifs	5
Prises de vues	Composition et qualité technique	15
Audio	Clarté, consistance, usage approprié, enchaînement global	15
Montage	Fluidité, rythme, transitions, effets, graphisme	15
Narration	Planification évidente : introduction et conclusion, atteinte des buts et objectifs, cohérence, rédaction efficace et informations se rapportant au sujet, public cible et style	25
Approche	Style, combinaison efficace de l'image, du son et des graphiques	15
Incidence globale	Cohérence, impression, émotion	10
	Total	**100**

Dans le cas d'une égalité, l'équipe ayant obtenu le plus haut pointage pour la narration sera déclarée gagnante.

SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des activités organisées Compétences Canada-Ontario. Les juges ou le personnel de Compétences Canada-Ontario se réservent le droit d'empêcher un participant de prendre part à la compétition s'il ne possède pas l'équipement de sécurité adéquat et s'il n'agit pas de façon sécuritaire.

Les participants doivent obtenir la permission de filmer les activités qui se déroulent dans la piscine. Les règles de sécurité en vigueur à l'endroit où se déroule la compétition doivent être respectées. Les sauveteurs en poste peuvent vous aider au besoin. Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne peut s'attendre à avoir accès à tous les sites de la compétition. Pendant toute la durée de l'événement, le pouvoir de décision en matière de sécurité appartiendra à Compétences Canada-Ontario et sera sans appel.

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

- Veuillez noter qu'en cas de divergence entre la version anglaise et la version française de ces directives, la version anglaise aura préséance.
- Lors du montage et de la production, il est fortement recommandé d'avoir recours à l'imagerie numérique, à la musique à droits d'auteur affranchis et aux effets spéciaux.
- Les montages doivent être présentés en format MPEG4 (h264) ou WMV (nous vous encourageons à soumettre vos productions dans les deux formats; MPEG4 (h264) et WMV).
- Le nom complet des coéquipiers, le nom de l'école, les coordonnées du conseiller et le lieu de l'activité doivent être indiqués sur le couvercle de protection et le(s) disque(s). Les équipes qui n'incluront pas ces renseignements seront disqualifiées.
- À la discrétion des juges ou du personnel de Compétences Canada-Ontario, tout participant qui affiche l'un ou l'autre des comportements suivants pourra être immédiatement disqualifié :
    - Agit de façon inappropriée
    - Néglige sa sécurité ou celle des autres
    - Ne respecte pas les règles ou règlements ou a une conduite malhonnête (tricherie)

REPAS

Compétences Canada-Ontario offrira un dîner et un breuvage aux participants. Il s'agira probablement de deux morceaux de pizza au fromage et d'un jus/eau. Si certains élèves croient que ce repas n'est pas suffisant, on leur

recommande d'apporter une collation. À noter qu'il doit s'agir d'une collation sans noix. Tout produit contenant des noix sera confisqué.

PROJETS

Lorsque les productions vidéo sont remises à Compétences Canada-Ontario, elles deviennent la propriété de Compétences Canada-Ontario et peuvent être utilisées pour faire la promotion de l'événement. Elles peuvent être affichées en ligne sur le site Web des médias sociaux, sur le site Web de Compétences Canada-Ontario ou utilisées à des fins promotionnelles. Les projets ne seront pas retournés aux participants après l'évaluation. Les participants sont invités à conserver une copie de leur production pour leur portfolio.

HORAIRE PROVISOIRE DE LA JOURNÉE**

HEURE	DESCRIPTION
9 h à 9 h 15	Arrivée et inscription (les équipes de tournage peuvent s'installer et commencer à tourner immédiatement)
9 h 15 à 9 h 30	Accueil et séance d'information
9 h 30 à 11 h 30	Fabrication des bateaux
11 h 30 à 12 h 15	Nettoyage et dîner
12 h 15 à 12 h 30	Équipes se préparent à mettre leur bateau à l'eau
12 h 30 à 14 h 30	Courses et défis de charge
14 h 30 à 14 h 45	Compilation des résultats et cueillettes des évaluations
14 h 45 à 15 h	Présentation des prix

Les heures varieront selon l'endroit de la compétition et la disponibilité des piscines

APRÈS LA COURSE

1. Production et montage des vidéoclips à l'école.
2. Vérification des productions avant de remettre le produit final. Si les juges sont incapables de visionner vos vidéoclips, aucune note ne vous sera accordée.
3. Les montages doivent être acheminés par la poste au plus tard le ***17 février 2012*** (à l'exception des vidéoclips tournés à Dryden qui devront portés un cachet postal du 11 novembre au plus tard) à :
   Compétences Canada-Ontario
   A/S: Emily
   100, avenue Campbell, bureau 11
   Kitchener, ON N2H 4X8
4. Une confirmation par courriel sera envoyée au conseiller de l'équipe lorsque les montages auront été reçus. Veuillez noter que ce dernier doit communiquer avec Compétences Canada – Ontario si aucune confirmation par courriel n'est reçue dans un délai raisonnable.
5. Les résultats seront acheminés par courriel à tous les conseillers et seront affichés en ligne lorsque l'évaluation sera complétée. Veuillez accorder aux bénévoles le temps nécessaire pour visionner et évaluer les présentations.
6. Veuillez faire parvenir vos commentaires/recommandations en ce qui a trait à l'activité à Compétences Canada-Ontario.

PRIX CHOIX DU PUBLIC :
Bien que nos juges analysent les vidéos selon les critères prévus par les lignes directrices, le grand public peut choisir sa vidéo préférée pour le prix Choix du public. Le vote se déroulera pendant deux semaines une fois que les projets présentés seront affichés en ligne. Veuillez noter que vous devrez avoir un compte YouTube ou Google afin de pouvoir voter. L'équipe gagnante remportera un prix de 200 $.

Admissibilité :

YouTube supporte maintenant un grand nombre de formats vidéo, et le téléchargement devrait être simple. Toutefois, si vous éprouvez de la difficulté à télécharger votre vidéo vers YouTube, le coordonnateur des médias sociaux de Compétences Canada – Ontario vous acheminera un courriel contenant des instructions supplémentaires. Compétences Canada – Ontario ne ménagera aucun effort afin de s'assurer que les élèves aient la possibilité de participer; cependant, si la vidéo ne peut être affichée à temps pour le vote, elle ne sera pas admissible au prix Choix du public.

Veuillez prendre note des règlements mentionnés ci-dessus au sujet de la confidentialité. Les vidéos montrant des élèves portant un bracelet rouge ne seront pas admissibles au prix Choix du public.

Le vote se déroulera du 27 février au 11 mars 2012!

Instructions relatives au vote :

1. Veuillez visiter le www.youtube.com/skillsontario afin d'avoir accès à la chaîne YouTube de Compétences Canada – Ontario.
2. Il y a deux options d'affichage. À la droite de la barre de la chaîne, vous aurez les options « Player View » et « Grid View ». Assurez-vous d'être en mode « Player View ».
3. Cliquez sur « Playlists » dans la barre de la chaîne. Vous y trouverez une liste d'écoute pour le Défi vidéo élémentaire 2011/2012.
4. Visionnez les vidéos de la liste d'écoute.
5. Cliquez sur l'icône « J'aime » qui se trouve au-dessous de votre vidéo préférée afin de voter pour cette dernière. On vous demandera soit d'ouvrir une session sur votre compte Google ou YouTube, ou de créer un nouveau compte.
6. Demandez à vos amis de voter! La vidéo qui aura reçu le plus grand nombre de votes à la fin de la période de vote remportera un prix en argent!

Les gagnants seront avisés par courriel après la période du vote. Compétences Canada – Ontario, et les gagnants choisiront l'endroit et l'heure pour la remise du prix en argent.